

DOCUMENT D'INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

AE Oddo Convertibles (versements réguliers)



version : 05.01.2018

OBJECTIF Le présent document contient des informations spécifiques sur ce fonds d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Lisez-le en parallèle avec le « Document d'informations clés » sur le produit d'investissement. Ces informations vous aideront à comprendre en quoi consiste ce fonds et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, ainsi qu'à le comparer à d'autres fonds et produits d'investissements.

EN QUOI CONSISTE CE FONDS ?

OBJECTIFS AE Oddo Convertibles est un fonds d'investissement interne commercialisé dans la partie branche 23 de l'assurance-vie Allianz Excellence Plan. Les avoirs sont investis à 100% dans le Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français **Oddo Convertible Europe**.

Le fonds sous-jacent a pour objectif de surperformer l'indicateur de référence Thomson Reuters Europe Focus Hedged Convertible Bond Index sur un horizon de placement minimum de 3 ans.

Le fonds est exposé en permanence à hauteur de 60% minimum de l'actif net en instruments de taux libellés en euro, en OPCVM monétaires et en pensions et jusqu'à 40% de l'actif net en instruments de taux libellés en devises. Il est aussi exposé en instruments de taux dont les émetteurs ont leur siège social en Europe à hauteur de 65 % minimum de l'actif net, 35% maximum hors de l'Europe, 15% maximum dans les pays émergents (hors OCDE).

Le fonds peut investir entre 50% et jusqu'à 100% en obligations convertibles de toute nature et jusqu'à 50 % maximum de l'actif en autres titres de créances permettant notamment la constitution de convertibles composées (options d'achat listées plus obligations classiques ou options d'achat listées plus liquidités). La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le fonds est géré est comprise entre 0 et 5. Le fonds a pour particularité d'avoir une sensibilité action inférieure à 0,75. Une variation uniforme de + ou - 1% des actions sous-jacentes aura pour conséquence d'apprécier ou de déprécier le portefeuille de 0,75% maximum.

Le gérant pourra investir dans des titres notés ou non notés. Les titres dont la notation est inférieure à BBB- (Standard & Poor's ou jugé équivalent par la Société de Gestion ou via une notation interne à la Société de Gestion), sont limités à 50 % de l'actif du fonds. La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de notation, l'appréciation des contraintes de notation prendra en compte l'intérêt des porteurs, les conditions de marché et la propre analyse de la Société de Gestion sur la notation de ces produits de taux. Les titres non notés ne seront pas inclus dans la limite de 50%. Les titres non notés pourront présenter les mêmes risques que les titres notés High Yield par les agences de notation et par la propre analyse de la Société de Gestion. Le fonds sera investi jusqu'à 10% de son actif net en actions issues d'une conversion d'obligations convertibles. Ces actions seront détenues à titre transitoire, en attente de prix de cession estimé favorable par la Société de Gestion. Il n'y aura ni répartition géographique, ni sectorielle prédéfinie.

Jusqu'à 10% de l'actif net du fonds sera investi en parts ou actions d'OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit non-français. Ces OPC pourront être gérés par Oddo Meriten Asset Management SA et seront compatibles avec la stratégie d'investissement du fonds.

Dans la limite d'une fois l'actif, le fonds pourra investir sur les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels (futures, options) négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers dans un but de couverture ou d'exposition aux risques de taux, de change, de crédit, d'action, y compris sur indices actions, notamment dans le but de construire des convertibles composées. Le gérant pourra utiliser, à titre de couverture du risque de crédit uniquement, des crédits default swap (CDS) indicel dans la limite de 5%. Le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille afin que le risque de change reste limité à 10% (change à terme, swap de change). L'ensemble des opérations sera limité à la réalisation de l'objectif de gestion.

L'exposition globale sera limitée à 100% de l'actif net aux moyens de titres en direct, de produits dérivés et, à titre accessoire d'OPC.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS Le fonds s'adresse à tout investisseur non professionnel cherchant une croissance de leur capital sur un horizon de 3 ans minimum. Il est destiné aux investisseurs ayant des connaissances élémentaires en matière d'instruments financiers et capables de supporter les risques et les pertes qui sont inhérents à cet investissement. Le fonds ne présente aucune garantie en capital.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le fonds 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. Vous pouvez limiter ce risque en choisissant pour l'option « Limitation relative du risque ». Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

INVESTISSEMENT 1.000 EUROS PAR AN		1 AN	2 ANS	3 ANS (PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE)
Scénarios en cas de vie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	684 euros	1.590 euros	2.412 euros
	Rendement annuel moyen	-31,63 %	-14,34 %	-10,53 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	870 euros	1.755 euros	2.710 euros
	Rendement annuel moyen	-13,00 %	-8,39 %	-5,00 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	938 euros	1.911 euros	2.985 euros
	Rendement annuel moyen	-6,25 %	-2,99 %	-0,26 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1.009 euros	2.076 euros	3.272 euros
	Rendement annuel moyen	0,87 %	2,51 %	4,40 %
Scénarios en cas de décès				
	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts	977 euros	1.970 euros	2.985 euros

Le tableau ci-dessus montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 1.000 euros par an.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le fonds. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit et du fonds, y compris la rémunération de base maximale (il se pourrait que vous payiez moins), mais pas nécessairement les autres frais que vous payez à votre courtier. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevez.

L'achat de ce produit signifie que vous considérez que le prix du sous-jacent va augmenter. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

INVESTISSEMENT 1.000 EUROS PAR AN			
SCÉNARIOS	SI VOUS SORTEZ APRÈS 1 AN	SI VOUS SORTEZ APRÈS 2 ANS	SI VOUS SORTEZ APRÈS 3 ANS
Coûts totaux	103 euros	214 euros	274 euros
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	10,35 %	7,09 %	4,45 %

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés du produit et du fonds, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 1.000 euros par an. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. Les scénarios ne tiennent pas compte de la législation fiscale du pays où vous êtes domicilié.

La personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demandera normalement aucun coût supplémentaire. S'il le fait, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COMPOSITION DES COÛTS Le tableau ci-dessous montre l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Vous trouverez plus d'informations sur les frais dans le document « Informations précontractuelles supplémentaires ».

CE TABLEAU MONTRE L'INCIDENCE SUR LE RENDEMENT PAR AN			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2,08 %	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	0,00 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00 %	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,37 %	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE : 3 ANS

Cette période est adaptée à l'objectif du fonds, décrit en haut de ce document. Le niveau de risque des actifs dans lesquels on investit et la mesure dans laquelle ils varient avec le temps (volatilité) sont importants pour déterminer la période recommandée. Le facteur temps joue un rôle décisif dans l'acquisition d'un éventuel rendement positif, également par la répartition des coûts uniques. Vu que le fonds a une période de détention recommandée de courte à moyenne, les frais d'entrée et de sortie peuvent impacter lourdement les rendements si vous sortez après cette période et ne restez pas investi dans l'une ou l'autre option d'investissement.

En cas de sortie précoce, les risques et les performances peuvent diverger de ceux mentionnés ci-dessus.

Vous pouvez en tout temps racheter votre fonds. La valeur de rachat est égale à l'investissement constitué au sein du fonds sur base de la valeur des unités calculées au plus tard à la date d'évaluation du 4^{ème} jour ouvrable qui suit le jour de la réception de la demande de rachat, diminuée des frais de sortie éventuels, chargés au cours des 5 années suivant le 1^{er} investissement en branche 23. Des arbitrages entre les fonds de la partie branche 21 et de la partie branche 23 ainsi qu'entre les fonds au sein de la partie branche 23, peuvent entraîner des frais. (de 0 à 3% en branche 21 et max. 0,5% en branche 23)

Tous ces frais sont décrits en détail dans le document « Informations précontractuelles supplémentaires ».

En cas de sortie anticipée, les performances peuvent être très différentes de celles mentionnées ci-dessus.